

Adresse de Gestion
MINDFULNESS SOLIDAIRE
BP 37338
29673 MORLAIX PDC

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

de Mindfulness Solidaire

Levallois-Perret,
Le 1^{er} janvier 2024

ARTICLE 1 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

- 1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités contractuelles régissant les relations entre MINDFULNESS SOLIDAIRE, ci-après dénommée « l'Association » et tout participant inscrit à un cours ou programme de formation dispensé par l'Association, ci-après dénommé « le Participant »
- 1.2 Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des services éducatifs proposés par l'Association, notamment les cours, les programmes de formation, les ateliers, les séminaires, les formations en ligne, les consultations individuelles, et toute autre prestation éducative proposée par l'Association.
- 1.3 L'inscription à un cours ou programme de formation de l'Association implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Participant. En cas de non-acceptation des CGV, le Participant est invité à ne pas s'inscrire aux services éducatifs de l'Association.

ARTICLE 2 - INSCRIPTION

- 2.1 L'inscription aux cours ou programmes de formation de l'Association est ouverte aux personnes remplissant les critères d'admission définis par l'Association. Les modalités d'inscription, les critères d'admission, ainsi que les documents nécessaires à fournir sont précisés dans les documents d'information disponibles sur le site internet de l'Association.
- 2.2 Le Participant s'engage à fournir des informations exactes et complètes lors de son inscription, notamment en ce qui concerne ses coordonnées personnelles, son niveau de formation, et tout autre renseignement requis par l'Association.
- 2.3 Le Participant reconnaît que son inscription n'est définitive qu'après avoir rempli toutes les conditions d'admission, fourni tous les documents requis, et effectué le paiement des frais d'inscription le cas échéant, conformément aux tarifs en vigueur à la date de l'inscription.
- 2.4 L'Association se réserve le droit de refuser une inscription en cas de non-respect des critères d'admission, de documents incomplets, ou de non-paiement des frais d'inscription dans les délais impartis.

ARTICLE 3 – PRIX ET PAIEMENTS

- 3.1 Les tarifs des cours et programmes de formation proposés par l'Association sont indiqués sur le site internet de l'Association ou dans les documents d'information disponibles. Les tarifs peuvent être soumis à des ajustements périodiques et sont exprimés en euros (€). Conformément à la législation en vigueur, Mindfulness Solidaire est exonéré de TVA au titre de la formation professionnelle continue (article 261-4-4° du Code général des impôts), aucun frais de TVA n'est appliqué sur nos prestations.

- 3.2 Le Participant s'engage à payer les frais de formation dans les délais et selon les modalités précisées par l'Association. Les modalités de paiement peuvent inclure un paiement unique ou des échéanciers, dont le nombre et le montant peuvent varier d'une formation à l'autre. Pour plus de détails sur les modalités de paiement spécifiques à chaque formation, veuillez consulter le site internet de l'Association.
- 3.3 Le Participant reconnaît que les tarifs et les modalités de paiement peuvent varier en fonction des cours, des programmes, des modalités de formation, et des options choisies. L'Association se réserve le droit de modifier les tarifs et les modalités de paiement à tout moment, en informant préalablement les étudiants par les canaux de communication appropriés.

ARTICLE 4 – DROIT ET RETRACTATION

- 4.1 Conformément à la législation en vigueur, le Participant dispose d'un droit de rétractation pour les cours ou programmes de formation souscrits à distance (en ligne) dans un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date de conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.
- 4.2 Pour exercer son droit de rétractation, le Participant doit notifier sa décision de rétractation à l'Association par écrit, en utilisant le formulaire de rétractation fourni par l'Association ou en envoyant une déclaration claire exprimant sa volonté de se rétracter.
- 4.3 En cas d'exercice du droit de rétractation, l'Association remboursera au Participant tous les paiements reçus, y compris les frais d'inscription, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de réception de la notification de rétractation.
- 4.4 Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le Participant reconnaît expressément que si la prestation de formation commence avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, il renoncera en conséquence à son droit de rétractation dès lors que la formation est entièrement exécutée. Si la formation est partiellement exécutée avant la fin du délai de rétractation, un remboursement au prorata des jours de formation non suivis pourra être envisagé.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE RESILIATION

- 5.1 Le Participant peut résilier son inscription à un cours ou programme de formation en respectant les conditions de résiliation spécifiques à la formation concernée, telles que précisées dans la convention de formation signée lors de l'inscription. Les conditions de résiliation peuvent varier en fonction des cours et programmes.
- 5.2 En cas de résiliation de l'inscription par le Participant, celui-ci est tenu de notifier sa décision par écrit à l'Association en utilisant la procédure de résiliation spécifiée dans les documents d'information.
- 5.3 En cas de résiliation de l'inscription, le Participant peut être soumis à des frais de résiliation conformément aux conditions spécifiques de la formation concernée. Ces frais seront déduits du remboursement, le cas échéant.
- 5.4 L'Association se réserve le droit de résilier l'inscription d'un étudiant en cas de non-respect des obligations définies dans les présentes CGV ou dans le règlement intérieur de l'Association, et ce, sans préjudice des éventuelles poursuites judiciaires en cas de dommages causés à l'Association ou à d'autres étudiants.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITE DE L'ASSOCIATION

- 6.1 L'Association s'engage à fournir des services éducatifs de qualité et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer une formation conforme aux normes en vigueur et aux objectifs pédagogiques définis pour chaque cours ou programme de formation.
- 6.2 L'Association met à la disposition des étudiants les ressources pédagogiques nécessaires, telles que les supports de cours, les manuels, les outils en ligne, et tout autre matériel nécessaire à la formation.
- 6.3 L'Association assure un suivi pédagogique des étudiants, notamment par le biais de séances de tutorat, de sessions de questions-réponses, et de tout autre moyen jugé approprié pour favoriser l'apprentissage.
- 6.4 L'Association s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle sur les contenus pédagogiques et à informer les étudiants des restrictions en matière de reproduction, de distribution, et d'utilisation de ces contenus. 6.5 L'Association s'efforce de répondre aux demandes et aux préoccupations des étudiants dans les meilleurs délais et de manière professionnelle.

ARTICLE 7 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

- 7.1 Les contenus pédagogiques, les supports de cours, les manuels, les outils en ligne, ainsi que toute autre création intellectuelle mise à disposition des étudiants dans le cadre des cours et programmes de formation demeurent la propriété intellectuelle de l'Association ou de ses partenaires, le cas échéant.
- 7.2 Les étudiants s'engagent à respecter les droits de propriété intellectuelle de l'Association en s'abstenant de reproduire, de distribuer, de diffuser, ou de mettre à disposition du public les contenus pédagogiques sans autorisation préalable écrite de l'Association.
- 7.3 Tout usage non autorisé des contenus pédagogiques est susceptible de faire l'objet de poursuites judiciaires pour violation des droits de propriété intellectuelle.

ARTICLE 8 - CONFIDENTIALITE

- 8.1 L'Association s'engage à protéger la confidentialité des informations personnelles fournies par les Participants dans le cadre de leur inscription et de leur participation aux cours et programmes de formation.
- 8.2 Les informations personnelles des étudiants sont traitées conformément aux lois sur la protection des données en vigueur et aux politiques de confidentialité de l'Association. Les détails sur la collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles sont précisés dans la politique de confidentialité de l'Association, accessible sur le site internet de l'Association.
- 8.3 Les étudiants s'engagent à ne pas divulguer à des tiers les informations confidentielles auxquelles ils ont accès dans le cadre de leur participation aux cours et programmes de formation, y compris les informations relatives aux autres étudiants.

ARTICLE 9 – RECLAMATIONS ET MEDITATION

- 9.1 En cas de litige ou de réclamation, le Participant est invité à contacter le service client de l'Association par les moyens de contact indiqués sur le site internet de l'Association.
- 9.2 Si un accord amiable ne peut être trouvé, les parties s'engagent à tenter de résoudre le litige par voie de médiation conformément aux dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DES CGV

- 10.1 L'Association se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. Les modifications seront communiquées aux étudiants par les canaux de communication appropriés, tels que le site internet de l'Association ou par courrier électronique.
- 10.2 Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les CGV sur le site internet de l'Association pour prendre connaissance des éventuelles modifications. L'inscription à un cours ou programme de formation après la publication de modifications des CGV implique l'acceptation des nouvelles conditions.

ARTICLE 11 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

- 11.1 Les présentes CGV sont soumises à la loi en vigueur en France et sont interprétées conformément à cette loi, sans égard aux principes de conflits de lois.
- 11.2 Tout litige découlant des présentes CGV ou en relation avec celles-ci sera de la compétence exclusive des tribunaux dont dépend le siège social de l'Association pour être résolu conformément à la loi applicable.

ARTICLE 12 - DIVERS

- 12.1 Force Majeure : l'Association ne saurait être tenue responsable en cas de retard ou d'inexécution de ses obligations en vertu des présentes CGV en raison d'événements indépendants de sa volonté, tels que des catastrophes naturelles, des grèves, des conflits sociaux, des pannes techniques, ou toute autre circonstance de force majeure.
- 12.2 Intégralité de l'Accord : Les présentes CGV représentent l'intégralité de l'accord entre l'Association et le Participant en ce qui concerne les services éducatifs et remplacent tout accord antérieur, écrit ou oral, en la matière.
- 12.3 Notifications : Toute notification ou communication entre les parties dans le cadre des présentes CGV peut être effectuée par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication électronique, postal ou téléphonique.
- 12.4 Non-renonciation : Le fait pour l'une des parties de ne pas exercer un droit ou de ne pas exiger le respect d'une obligation en vertu des présentes CGV ne saurait être interprété comme une renonciation à ce droit ou à cette obligation, ni comme une renonciation à tout autre droit ou obligation en vertu des présentes CGV.